



- 1) **Où en sont les travaux suite à la grêle ?** Les 13 toitures sinistrées sont réparées (Trinquet, Salle Sports, Ecoles, Eglise, Vestiaires, Mairie, Lavoir, Logement école, Logement ancien presbytère, Cantine, Logement ancienne école, Local technique et le Garage matériel). Les peintures des Salles Sport et Trinquet et les gradins ont été rénovés et divers travaux électriques effectués. Il reste de menus travaux de peinture à faire. A ce jour 240 000€ ont été versés à la commune par l'assurance. Un point sera fait avec l'expert lorsque tout sera terminé.
- 2) **Que devient la Salle des Sports ?** Avec les travaux nous avons donné une nouvelle jeunesse à notre salle des sports. Une auto laveuse a été achetée pour faciliter l'entretien et le chauffage au gaz fonctionne. L'utilisation de cette salle est soumise à des règles avec conventions d'utilisation et/ou de location, à savoir :

- **Gratuité** pour les Associations de Barzun dans le cadre de leurs activités prévues sur les statuts. La gratuité s'étend de l'occupation des locaux, les douches, WC, petite salle, lumière, chauffage, eau, passage auto laveuse par employée communale. Il est bien entendu qu'une association qui organise son tournoi sportif (ou activité annuelle de fin de saison) aura la gratuité.
- **Gratuité** pour le Comité des Fêtes dans le cadre de leurs activités d'animation du village
- **Gratuité** pour les Ecoles (sports, autres...)
- **Gratuité** pour la Mairie, le CCAS, pour des manifestations de portée générale (vide grenier, repas de la fête, repas du village, lotos, etc...)

- **Location** proprement dite (autres cas que ci-dessus)

Tarifs décidés en conseil municipal. Les prix s'entendent tout compris (éclairage, tables et chaises, chauffage si besoin, autolaveuse, etc ...) et conformément à une convention qui sera établie à chaque location entre les 2 parties (mairie et loueur)

<b><u>TARIFS</u></b>	Barzunais	Extérieurs	Caution restituée après état des lieux
½ journée	50€	100€	400€
Journée	100€ hiver 50€ été	200€	
Week-end (Sa+Di)	100€	320€	
Week-end prolongé (ex : Ve à Di)	100€	400€	

Pour toute location une demande doit être faite sur un imprimé fourni par la mairie.

*A noter que notre salle est déjà louée pour 2 mariages en août 2006.*

3) **Dates à retenir en 2006** (dates de principe)

20 janvier 2006 : « Repas de la fête » organisé par le Comité des fêtes

21 & 22 janvier 2006 : Fête locale

2 avril 2006 : LOTO de l'école (Parents d'élèves)

14 mai 2006 : Vide-grenier du CCAS



